



## CONSEIL DE L'EUROPE

### CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

#### *QUINZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*

#### *Paysages durables et économie*

*De l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage*

Urgup, Nevşehir, Turquie  
1-2 octobre 2014

---

**PAYSAGE, VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE DURABLE: À PROPOS DU PROJET "BIOECONOMY" À "JBEL MOUSSA"  
(MAROC)**

**Contribution Atelier "Paysages ruraux et économie" (2 octobre 2014).**

Manuel Rivera Mateos  
Luis Rodríguez García  
*Chaire Interculturelle. Université de Cordoue (España)*  
[catedraintercultural@uco.es](mailto:catedraintercultural@uco.es)

#### **Introduction et antécédents**

La présente contribution a été effectuée dans le cadre du projet «Valorisation Socio-économique Durable de la Bio-diversité Transfrontalière Andalousie-Maroc» (0068\_BIOECONOMY\_2\_E), protégé au Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne-Frontières Extérieures, 2008-2013 (POCTEFEX), cofinancé par l'Union Européenne par le biais du Fond Européen de Développement Régional (FEDER). Celle-ci contribution est concrètement un résultat partiel de ce projet et a été effectuée sous la direction et l'élan de la Chaire Interculturelle de l'Université de Cordoue (Espagne), comme partenaire bénéficiaire et organisme chargé des activités du projet général dans l'extrémité nord du Maroc (*Site d'Intérêt Biologique et Écologique de Jbel Moussa, SIBE*, région de Tânger-Tétouan), en collaboration avec le « Club Patrimoine, Développement et Citoyenneté » (CPCDC), de l'Université Abdelmalek Essâadi (Tétouan), comme partenaire principal de la contrepartie marocaine.

Le projet est conçu comme un exemple de coopération transfrontalière européenne-marocaine au niveau régional à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage, tant au nord du Maroc qu'en Espagne (région de l'Andalousie). Il s'agit ici de protéger, gérer et aménager le paysage à partir d'une nouvelle approche, c'est-à-dire, en tant que bien commun, fondement de l'identité culturelle et locale des populations, composante essentielle du cadre de vie et expression de la richesse et de la diversité du patrimoine écologique, culturel et social et comme outil stratégique pour le développement économique durable.

Ce projet a également été faite dans le cadre des actions de la coopération internationale Espagne-Maroc dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (Andalousie-Espagne – Maroc, RBIM), déclarée par l'UNESCO (2006) comme résultat d'une longueur parcourue entamée par les autorités environnementales de gouvernement de l'Andalousie et de l'Administration marocaine. La RBIM est confirmée par une série d'espaces naturels protégés du sud d'Andalousie et du nord du Maroc et un des espaces naturels protégés qui fait partie du cadre marocain de la Réserve de la Biosphère est précisément le SIBE de Jbel Moussa.

Si comme le reconnaît la Convention européenne du paysage, le paysage est une composante essentielle du cadre de vie des populations, les similitudes observées entre le sud de l'Andalousie et le nord du Maroc pourraient expliquer des similitudes analogues dans les modes de vie au quotidien. Les travaux des champs s'effectuent ainsi quasiment aux mêmes périodes et les modes d'utilisation de l'espace sont quasiment identiques.

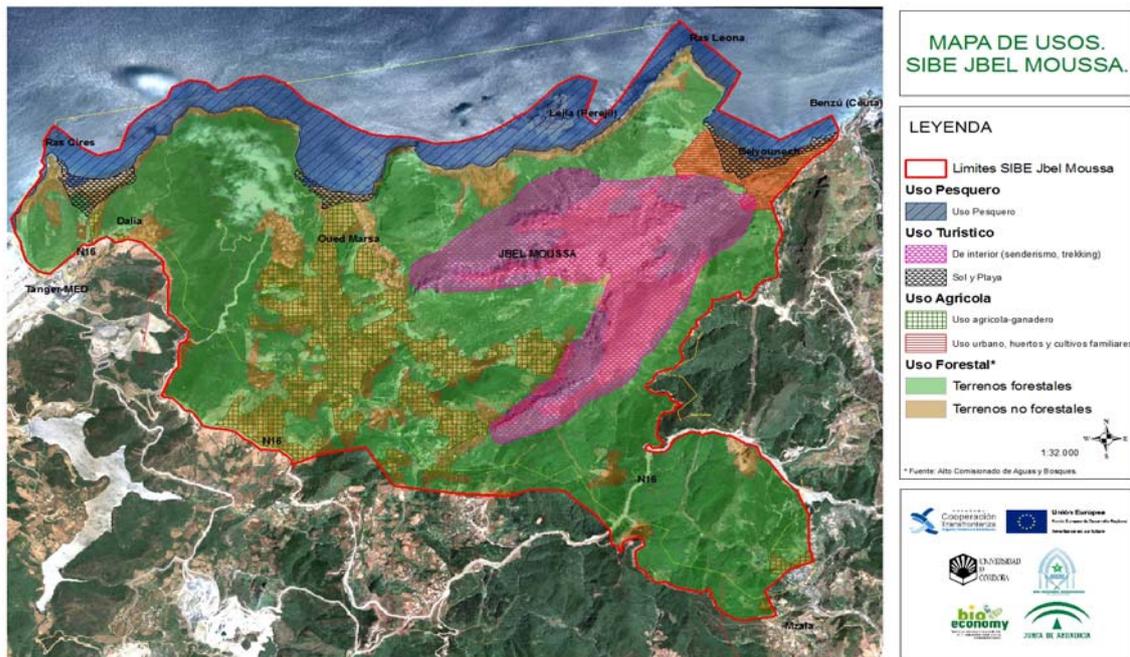
Les objectifs spécifiques que poursuit la RBIM sont les suivants: 1.) Promouvoir le développement et la consolidation du Réseau d'Espaces Naturels Protégés du Sud d'Andalousie et du Nord de Maroc ; 2.) Chercher l'équilibre environnemental et socio-économique entre les deux bords, en promouvant un modèle de développement soutenable qui favorise la mise en valeur et la conservation des ressources naturelles spécifiques et partagées dans le cadre de la RBIM, ainsi que la participation et le développement social et économique des populations locales impliquées, et 3.) Promouvoir la coopération entre les deux pays et le développement d'outils communs de gestion et de coordination pour la conservation des ressources naturelles et le développement humain.

### **La considération du paysage comme un élément essentiel de développement durable de Jbel Moussa**

La *Stratégie de Développement Durable (2014-2020)*, le *Plan de Dynamisation Socio-Economique* et un *Plan de Tourisme Responsable et Communautaire* ont été dans ce projet les principaux documents techniques de planification pour mettre en œuvre le développement économique de Jbel Moussa et marquer les règles à suivre au moment d'aborder le développement socioéconomique d'une zone qui, bien que disposant une grande diversité de ressources, il possède un faible développement économique et social. En effet le territoire qui conforme Jbel Moussa possède une grande bio-diversité et une valeur écologique et paysagistique énorme. Sa situation dans le bord sud du Détroit de Gibraltar et la présence des derniers contreforts de la cordillère du Rif, avec le massif montagneux de Jbel Moussa qui tombe à plomb vers la mer, forme un territoire particulier qui unit la mer et la montagne, et qui a dans sa singularité un de ses atouts les plus intéressants. Se sont précisément ces caractéristiques: présence de la mer et la montagne comme une dualité d'un intérêt extrême et des paysages naturels et ruraux d'une grande attraction touristique et culturel, ainsi que de son isolement traditionnel, celles qui ont empêché aux habitants de leurs petits noyaux démographiques le pouvoir de développer une économie qui va plus loin que l'actuelle économie de subsistance.

La qualité et la variété des paysages, des ressources naturelles et des écosystèmes de Jbel Moussa ont généré une biodiversité extraordinaire et une attraction touristique unique qui lui ont permis d'être incorporé dans le réseau de zones naturelles protégées du Maroc, actuellement en tant que *Site d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE)*, mais encore prévu sa transition vers le Parc Naturel. Et dans la stratégie de développement durable de cette région, nous avons porté une attention particulière à l'étude, le traitement, la planification et la mise en valeur des paysages, comme en témoigne ce que l'un des outils clés et soutient pour le développement socio-économique en général et le tourisme de nature en particulier de

Jbel Moussa. Par conséquent, au moment d'aborder le développement socioéconomique de cette zone, il est nécessaire de déterminer quelles sont les ressources paysagistes dont il dispose et quelle est la manière la plus appropriée et rentable de profiter de la zone. Dans les prospections sur le terrain effectués, on a constaté que la meilleure manière de mettre en valeur les paysages et les ressources naturelles de ce territoire était à travers la création d'un nouveau destin touristique basé sur la nature et le paysage et dans lequel les habitants eux-mêmes du SIBE devaient être les protagonistes de leur propre développement.



*Carte de l'utilisation des terres de Jbel Moussa (Maroc)*

La demande sociale croissante d'activités en rapport avec le tourisme rural et de nature constitue dans le Nord du Maroc une opportunité pour le développement économique du territoire et pour la conservation et la mise en valeur de ses ressources naturelles. Mais cette nouvelle culture des loisirs exige la mise en place de nouveaux services, de nouvelles formes d'organisation des entreprises ainsi que de nouvelles réponses en matière d'aménagement des activités par l'Administration. Et la gestion de l'usage public et le traitement des paysages dans les espaces naturels protégés comme Jbel Moussa contribue de façon déterminante à la durabilité de leur développement touristique car bon nombre des actions découlant de ladite gestion auront des retombées sur d'autres secteurs d'activité qui renforceront le tissu économique et social.

La diversité et singularité des paysages de Jbel Moussa contribue à la richesse des potentialités touristiques. Elle est l'expression des relations passées et présentes entre l'homme et son environnement naturel et anthropique. Aujourd'hui cependant, les menaces qui pèsent sur l'identité culturelle, le patrimoine et la diversité paysagère de la zone peuvent s'aggraver, mais à présent n'ont pas encore entraîné une détérioration importante des paysages naturels et culturels. Et l'identification et l'évaluation des paysages. C'est pour cette raison que l'identification et l'évaluation des paysages comptent parmi les principales obligations prévues par ce projet

### **Méthodologie d'étude du paysage comme une ressource favorable à l'activité touristique et le développement durable**

Entre les éléments qui ont influencé l'élection de la zone pour mener à bien le projet et la typologie du projet il fallait souligner la situation du SIBE dans l'extrémité nord de la partie marocaine de la RBIM, ce qui faisait de ce territoire la zone la plus visible que le continent africain depuis l'Europe, ainsi que sa situation stratégique avec Ceuta qui fournirait le flux de visiteurs depuis cette ville vers la nouvelle destination touristique de nature. Ont également influencé l'élection de la zone la diversité des paysages et

d'écosystèmes, en coexistant la mer avec la montagne, et par conséquent on diversifiait la possibilité d'utilisations éco touristique. La présence de plusieurs noyaux de population avec un faible niveau de développement dans ce territoire naturel protégé a été un élément définitif pour l'élection de l'emplacement, comme aussi la préservation des paysages. Et les possibilités énormes de profiter des ressources naturelles et des paysages existantes pour son utilisation éco touristique a été la raison qui a déterminé la typologie finale du projet.

Pour effectuer adéquatement le projet il est nécessaire d'obtenir un cadre clair de référence qui identifie et indique clairement tant les aspects favorables dans lesquels soutenir les actions comme les difficultés et le déficit qu'il est nécessaire de dépasser pour avancer vers un niveau supérieur de développement et bien-être des habitants du SIBE, tout cela à travers une stratégie générale qui marque les objectifs à obtenir et établir les actions à effectuer pour les atteindre. Ce cadre de référence est, précisément, le *Plan Intégral de Tourisme de Nature de Jbel Moussa* et le *Plan de Tourisme Responsable et Communautaire*, mais aussi la *Stratégie de Développement Durable (2014-2020)* et le *Plan de Dynamisation Socio-Economique*

Dans ce contexte la création d'outil spécifique de protection et planification des paysages qui composent le SIBE Jbel Moussa est un objectif important qui fixe ces plans. C'est ainsi que parmi les principes établis par la Convention européenne du paysage, une attention spéciale doit être octroyée à celui de l'intégration de la protection et mise en valeur du paysage dans le développement de programmes telles que l'aménagement du territoire, la politique agricole et touristique, la politique économique et sociale, culturelle, environnementale, etc. et aussi à celui de subsidiarité.

En étant le cadre territorial d'activité est un espace naturel protégé qu'en outre manière divise d'un territoire plus vaste qui conforme la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée, il est évident qu'un des objectifs fondamentaux de ces plans a été le maintien des conditions de biodiversité qui montre actuellement ce territoire, et même, en profitant de ce qui est révélateur que suppose la mise en marche d'un plan de développement du tourisme rural et de nature, d'améliorer l'état actuel de la biodiversité en agissant sur certains déficits détectés. Pour garantir ces aspects il a été nécessaire d'établir une stratégie qui aborde des différentes directions. Ces directions vont depuis la réalisation préalable d'études de capacité d'accueil des différents paysages et unités environnementales à différentes utilisations potentielles touristiques, et à partir de là effectuer une zonification qui garantit l'affectation aux zones d'une plus grande valeur écologique, jusqu'au séquençage lui-même de la mise en oeuvre des plans, reflété dans le chronogramme, afin d'avancer à une vitesse de développement qui va être progressivement assimilé par l'environnement.

Le Diagnostic du territoire est composé à son tour d'une Mémoire ou un Rapport Descriptif qui a caractérisé, et analysé les paysages, sa réalité et son contexte territorial, avec une analyse des données du Rapport et une matrice DAFO qui résume les principaux aspects positifs et négatifs de conservation, d'usage public, des impacts environnementaux et des potentialités touristiques y économiques détectés dans l'étude préalable effectuée. Ainsi, nous avons obtenu un document cadre de référence qui, en cohérence avec les dispositions des plans de gestion et dynamisation socio-économique du territoire, propose, à partir d'une analyse des paysages et d'un diagnostic en amont, des points fondamentaux qui détermineront le modèle de développement à suivre, les actions proposées, le modèle d'usage public souhaité pour l'espace protégé ainsi que les lignes directrices qui régiront les actions de chaque sous-programme des plans indiqués.

Avant le début de la réalisation du Diagnostic on a maintenu une série de réunions de travail avec les techniciens espagnols et marocains qui ont formé l'équipement de travail afin de déterminer les critères méthodologiques et les processus à suivre pour l'obtention de l'information. Pendant cette première phase du travail il a pu être vérifié que -effectivement- l'information qui existait sur la zone de Jbel Moussa était très faible et celle qui a été finalement localisée était très dispersée dans des différentes sources et domaines administratifs. Ceci a supposé de dû aborder un vaste travail de terrain pour obtenir l'information nécessaire et pour former la Mémoire ou le Rapport descriptif qui permettrait postérieurement d'effectuer un diagnostic et caractérisation des paysages le plus possible adapté à la réalité.

Outre la prise de données sur des aspects sociaux, économiques et environnementaux de la zone et de son environnement, on a fait un effort spécial pour l'identification, le catalogage et la description des ressources touristiques de nature, ainsi que des ressources culturelles et ethnographiques, puisque ceux-ci conforment le noyau central à partir duquel, et de considérant facteurs de production informatifs socioéconomiques et environnementaux, se structurent les Plans d'Action.

Dans tout le processus complexe pour compiler une information sectorielle et spécifique sur le cadre du SIBE Jbel Moussa, il faut souligner la tâche effectuée par l'équipe technique d'experts hispano-marocains pour analyser et à interpréter les paysages à partir divers domaines sectoriels et à partir une visionne global et intégrateur. Il faut donner un intérêt spécial à l'information relative aux ressources territoriales tant de nature comme des domaines culturels et ethnographiques, qui sont la base de la mise en valeur de la zone pour la configuration d'un nouveau destin touristique dont l'objectif est de rendre propice le développement économique et social des habitants de SIBE et, de manière simultanée, de garantir le maintien et y compris l'amélioration de la bio-diversité de cet emplacement, de sorte que les deux concepts - développement socioéconomique et maintien de la bio-diversité - doivent d'aller de la main et maintenir un équilibre soutenu dans le temps.

Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode de l'évaluation du caractère du paysage (*Landscape Character Assessment* ou *LCA*), qui est une technique consistant à classer, décrire et comprendre les caractéristiques physiques et culturelles du paysage. Elle vise à répartir par groupes les types de paysages qui présentent la même structure et des caractéristiques similaires. La formulation de recommandations sur la modification des paysages, dans le cadre de ce projet, est une autre réalisation très importante, parce que les recommandations sont d'une grande utilité aux planificateurs et au public en général dans les processus de prise de décisions, car elles présentent les atouts du territoire et les structures du paysage qu'il faudrait préserver ou valoriser, ainsi que le niveau de transformation ou de modification acceptable pour conserver le *genius loci* de l'unité paysagère examinée.

L'utilisation de la méthode *LCA*, c'est-à-dire l'établissement d'une hiérarchie fonctionnelle des composantes abiotiques, biotiques et culturelles du paysage de Jbel Moussa, a consisté en une étude théorique, une cartographie des types de paysages à partir de diverses données, des enquêtes sur le terrain et, enfin, une classification et une analyse en vue de définir des types de paysages et de les faire connaître. Chaque type de paysage a fait l'objet d'une analyse portant sur ses caractéristiques majeures, ses composantes et l'utilisation de ses terres, ces éléments étant les principaux facteurs de développement de cette zone protégée. La méthode est également fondée sur des diverses images satellitaires et vérifiées lors de visites sur le terrain.

Une étape-clé de ce processus consiste à établir une typologie des paysages et des ressources touristiques de l'ensemble du territoire sur la base d'une caractérisation des paysages et une analyse systématique des composants existants dans les trois domaines travaillés (nature, culture et ethnographie) de manière que l'information a été choisie en fonction de sa constatation de l'existence du paysage et de la ressource, de son importance et de sa capacité d'être transformé (ou intégré au) produit touristique susceptible d'être exploité et être transformé en service touristique et en économie qui doit prioritairement retourner dans la zone.

Les différents paysages et ressources détectés et choisis ont été décrits en fonction à ses caractéristiques. Le processus de détection et l'analyse a suivi deux règles différenciées : d'une part on a considéré les paysages et ressources touristiques de nature, avec un cadre d'analyse plus homogène dans tout le territoire du SIBE, parce que ces ressources potentiellement présentes dans toute l'extension du territoire, incluent la partie marine. Les principales variables utilisées pour sa caractérisation comprennent le climat, le relief, la géologie et les sols, la couverture terrestre et l'utilisation des terres. Et d'autre part on a considéré les ressources culturelles et ethnographiques, tous les deux d'origine anthropique et, par conséquent, avec une plus grande densité de concentration dans les noyaux habités, c'est pourquoi dans ces cas l'effort s'est centré dans ces zones. Les paysages avec ses ressources finalement choisis ont été incorporés dans des fiches descriptives et dans le cas des paysages et des ressources touristiques de nature on a effectué une série de cartes avec la localisation de ces derniers. Ils ouvrent de très importantes perspectives de développement à un tourisme de nature de type nouveau.

Ensuite nous avons procédé à la description de chaque type de ressource touristique de nature identifiée dans le cadre d'étude conformément à une fiche type qui résume les données suivantes: 1. Dénomination : Nom du type de ressource, objet de la fiche de description. 2. Code « Axx » : Codage sur la base du type de ressource (F : physique ; B : biologique ; P : paysagistique) suivi de numérotation périodique ascendante de (01 à 99). 3. Localisation : Situation cardinale dans les limites du cadre du SIBE et à quel terme municipal il appartient. 4. Description générale: o Notions sur un moyen - physique en termes de manières, en suspens, exposition, rang altitudinal et sols le cas échéant. o Notions sur la physionomie, la composition et la stratification de la végétation. o Notions sur l'abondance ou la rareté, la singularité ou l'attraction touristique d'espèces de faune terrestre ou aquatique. o Des notions sur les composants, les caractéristiques visuelles, chromatique et change d'échelle du paysage. o Notions générales sur les particularités, l'importance et l'intérêt de la ressource du point de vue scénique et/ou scientifique. 5. État actuel : Mention sur l'état de conservation des principaux composants de la ressource en question. 6. Accessibilité : Notions sur la topographie et le relief pour accéder à la ressource et sa connectivité avec les principales voies existantes dans le cadre d'étude. 7. Ressources : Listing des ressources identifiées dans le cadre et qui sont rassemblées sous le même type de ressource objet de description. 8. Unité environnementale : Nom de l'unité/s ambiental/es à qui appartient. 9. Croquis : représentation graphique de la situation sur un plan des ressources identifiées du même type. 10. Rapport photographique : Une sélection de 1-3 photos. 11. Autres observations : Contributions et/ou avis significatifs en ce qui concerne la ressource. Liaisons avec d'autres ressources.

En partant de la définition présentée précédemment, on a élaboré une matrice de « x » colonnes et « y » ligne. Les colonnes reviendront à deux groupes de facteurs clef pour définir respectivement les potentialités et les limitations de chaque unité. La potentialité de l'unité environnementale sera définie par son aptitude physique pour l'exercice de l'activité touristique en question ainsi que par son intensité attrayante en termes perceptibles. Par contre, les limitations seront définies par deux composants principaux (physiques, biologiques) relatifs à la fragilité environnementale de chaque unité tant global comme spécifique en ce qui concerne l'activité qui est développée. La fragilité globale sera définie par les caractéristiques propres et intrinsèques à l'unité environnementale, par contre, ce qui est spécifique sera défini par l'impact potentiel de l'activité sur les valeurs environnementales de l'espace.

Les composants physiques seront définis par l'erodabilité, l'instabilité du sol, l'enchérissement et l'accessibilité. Les composants biologiques seront définis par la présence et le degré de menace d'espèces végétales et animales sensibles à la perturbation. La haute fragilité environnementale déterminerait les zones d'exclusion d'utilisation ou de fortes restrictions pour quelques activités touristiques. Les lignes correspondront au listing d'activités éco touristiques potentielles qui sont données ou peuvent être données dans le cadre territorial du SIBE de Jbel Moussa dont les composants seront de type biologique et paysagistique.

En définitive, la capacité d'accueil de l'unité environnementale en ce qui concerne les activités touristiques considérées, sera déterminée par le bilan entre sa potentialité et sa vulnérabilité. Dans tous les cas, on adopterait une évaluation semi quantitative en oscillant entre 1 et 3 (Bas : 1 ; Moyen : 2 et Haut : 3), étant de signe positif pour les potentialités et de signe négatif pour les limitations en prenant des valeurs comprises entre 2 et 6. Le signe et la valeur de la somme des valeurs détermineraient la capacité d'accueil de l'unité/sou unité analysée. En effet, ces valeurs comprises entre (- 4) et (+4) pourront définir 5 classes de capacité d'accueil comme il est montré ensuite :

De +4 à +3	Très Haut (Vocational)	De +2 à +1	Haut
De +1 à 0	Haute moyenne	De 0 à -1	Moyenne faible
De -1 à -2	Bas	De -3 à -4	Très bas (Excluant)
= 0	MOYENNE		

Les valeurs négatives indiquent que le secteur n'est pas prêt ou on prête avec des forts des restrictions à des modérées pour le développement de l'activité touristique traitée ; par contre, les valeurs positives

indiquent que le secteur est bien prêt pour le développement de l'activité. Les valeurs nulles indiquent la nécessité d'une analyse détaillée en tenant en compte d'autres composants additionnels (ex. Sociaux) pour construire un jugement de valeur acceptable.

Un autre aspect à souligner du processus méthodologique visant à l'obtention de la capacité d'accueil du territoire pour l'activité touristique. La considération du concept de Capacité d'Accueil d'un territoire ou - comme est le cas - sectorielle est très importante dans le processus de la planification touristique générale, et plus encore dans un espace naturel protégé qu'en outre manière divise la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée.

Le processus pour l'obtention de la Capacité d'Accueil est très intéressant et suit la séquence suivante: d'abord il est nécessaire d'identifier une série d'unités homogènes du territoire, avec des caractéristiques différenciatrice, de sorte qu'il soit possible de fixer postérieurement les différentes réponses aux différentes utilisations auxquelles ils pourraient être soumises; dans notre cas nous avons localisé une série d'Unités Paysagères et Environnementales sur lesquelles on a suivi le processus. On détermine postérieurement la friabilité ou la sensibilité environnementale de chacune des Unités. Et, il est finalement déterminé que la réponse de chacune de ces zones pourrait être déterminés en fonction de sa friabilité devant les utilisations touristiques potentielles auxquelles ils pourraient être soumises.

Le résultat de cette dernière analyse nous déterminera la capacité d'accueil de ces zones devant les différentes utilisations touristiques, de manière générale, une utilisation touristique (par exemple la construction et l'exploitation d'appartements touristiques) avec une haute possibilité de transformer quelques caractéristiques naturelles du territoire d'une zone de haute friabilité environnementale supposerait une basse capacité d'accueil dans cette zone pour une autre utilisation; et une utilisation avec une basse capacité de transformation (routes) dans une zone avec une faible valeur de fragilité, il aurait une très haute ou une haute capacité d'accueil pour cette utilisation touristique. À partir de cette prémisse se sont beaucoup les possibilités, -tout ce qui a été reflété dans le Diagnostic-. L'information obtenue s'est reflétée dans un tableau détaillé de capacité d'accueil et dans la cartographie qui correspond, en constituant un des piliers au moment de la planification touristique du SIBE.

Un des aspects à souligner pour comprendre l'analyse, la portée et les contenus des Plans d'Action est que, par consensus entre les partenaires locaux et les administrations avec concurrence dans la zone, et spécialement de la SMIT (*Société Marocaine d'Ingénierie Touristique*) et de l'*Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre le Désertification* du Gouverne de Maroc, et sur la base de critères environnementaux et socioéconomiques, c'est la décision de centrer les activités dans le cadre du noyau de Belyounech. La base argumentaire de cette décision est la convenance de commencer le développement du territoire du SIBE à concentrer la majorité des activités un cadre spatial limité et plus contrôlable afin de ne pas disperser d'efforts, consolider le Plan au moyen des actions les plus adéquates et, de manière spéciale, vérifier -au fur et à mesure qu'on avance- quelle est la réponse de l'environnement (un espace naturel protégé avec une grande bio-diversité) aux actions qui sont développées, de sorte que l'implantation de ce nouveau processus de développement économique et social de ce territoire soit progressivement effectuée adéquatement et soutenu dans des fondations constituées. Le fait que Belyounech ou le noyau avec un plus grand nombre d'habitants va aussi permettre que, dès le début, le nombre de bénéficiaires soit réellement significatif.

Le modèle de processus choisi quant à son implantation va permettre que, après son développement en Belyounech, il sera étendu au reste du territoire du SIBE, et une fois implantée et évaluée, il le sera considéré comme un projet pilote, rendez-vous également étendu et on implante dans divers secteurs de la partie marocaine de la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée, comme il s'est accordée avec les responsables le considérer la façon la plus appropriée de renforcer le développement socioéconomique de cet important territoire du nord du Maroc.

## **Résultats généraux de l'étude**

Le SIBE Jbel Moussa offre un grand éventail de paysages. On peut apprécier des paysages terrestres, paysages côtiers et paysages combinés en jouissant l'un et l'autre. Les couleurs claires les chauds, de

dolomies blanches et grises et sablonneuses et des sables dorés contrastent avec les couleurs obscures de la végétation exubérante, les traces de la circulation superficielle et souterraine de l'eau à niveau les surgencias et les sources cristallines des matériaux dérivés du phénomène karstique jusqu'aux majestueuses parois verticales tant de montagne comme d'extrémités. Il convient d'apprécier la grande variété de types de ressources et à son tour la multitude de ressources qui présente le cadre de seulement 4000 Ha. Cependant, on pourrait souligner quelques types de ressources qui marquent une certaine singularité du cadre au niveau régional, national et international.



Grotte de Belyounech (Gouffre-CAP Leona)



Paysage montagneux de la "Femme Morte" (Belyounech)

Le tableau suivant montre les résultats d'assignation des valeurs de fragilité/sensibilité environnementale global des types de paysages et de l'unités et les subunités environnementales définies dans le cadre territorial du SIBE de Jbel Moussa:

	Fragilité environnementale		TOTAL	
	Physiques	Biologiques	Sou Unité	UNITÉ
<b>U1-LITORAL DU DÉTROIT</b>				
SU -Continental	2	2	4	5
SU -Marine	3	3	6	
<b>U2- MONTAGNES PRELITORALES</b>				
SU -Chaux	2	3	5	4,5
SU -Silicea	2	2	4	
<b>U3- VALLÉES</b>	2	1	3	3

Valeurs de fragilité environnementale, les unités et les subunités environnementales

L'unité environnementale du littoral du Détroit caractérisée par son plus grand attrait touristique montre à son tour le plus grand degré de fragilité environnementale surtout dans son sou unité marin dû principalement à la haute sensibilité de ses êtres biologiques. L'unité environnementale des vallées montre un comportement tolérant tandis que l'unité environnementale les cers et les montagnes peri-litorales montre un comportement intermédiaire en étant la subunité calcaire la plus sensible que l'unité silice dans son composant biologique et vice versa. Quand les limitations seront données par la vulnérabilité spécifique, la capacité d'accueil dépendra à posteriori de la capacité de gestion des visiteurs ; analyse qu'il faudra mener à bien distincte. Toutefois, si les limitations sont données par les propriétés intrinsèques de l'unité, l'activité doit d'être installée aux restrictions opportunes et chercher des alternatives plus compatibles.

A priori, les activités récréatives les plus fréquentes/potentiels dans le cadre d'étude ils pourront être groupés dans trois types : ludiques, sportives et éducatives. Dans des termes de spécialisation, ils pourront classer les utilisateurs de chaque type dans des généralistes, spécialisés et très spécialisés. Les activités récréatives ludiques sont généralistes de type physique, esthétique, créative, intellectuelle ou sociale qui suppose une expérience dans des atmosphères différentes à ce qui est habituels. Il n'est pas nécessaire aucune habilité spéciale pour la pratiquer. Les activités récréatives de caractère sportif ou d'aventure impliquent un certain risque pour ce qui est pratiquant et à son tour spécialisation personnelle et de matériel pour la pratiquer. Les activités éducatives et interprétatives sont de caractère spécialisé à très spécialisé puisqu'elle requiert une certaine préparation technique et un niveau d'intérêt important. Le tableau 05 montre les données d'assignation potentialité et vulnérabilité de chacune des unités environnementales ainsi que les résultats de sa respective capacité d'accueil à chaque type d'activité touristique, en adoptant la classification précédemment décrite

En se basant sur les résultats d'analyse de fragilité environnementale et de capacité d'accueil, présentés dans le paragraphe précédent, on propose une zonification du cadre territorial du SIBE de Jbel Moussa en incorporant toutes les données et les informations sur l'environnement - physique, biologique, paysagistique, l'utilisation ainsi que de la sensibilité environnementale tant intrinsèque comme extrinsèque dérivée du développement des activités touristiques. Les unités et les sous unités environnementales ont montré trois niveaux de fragilité/sensibilité environnementale bien définis. D'autre part, les activités ont pu aussi être groupées dans trois types conforme à leur impact potentiel: les généralistes avec un plus petit impact ; les éducatives et les interprétatives de d'impact modéré et de ce qui est sportives et d'aventure d'un plus grand impact. De manière synthétique on peut proposer une zonation en indiquant un gradient en allant des zones exclusives à celles plus professionnelles.

Dans chaque unité et sou unité on a identifié une certaine gradation dans sa vulnérabilité face à l'impact potentiel des activités touristiques, identifiant ainsi des atmosphères plus prioritaires dans chacune. Ainsi dans l'unité côtière il peut être distingué entre l'atmosphère orientale avec des falaises verticales et l'atmosphère occidentale avec des pentes en suspens et des petites plages. Le premier requiert davantage d'attention par sa friabilité et importance vitale pour beaucoup d'espèces flore et faune terrestre et marine. La subunité des collines et des montagnes côtières calcaires requièrent une limitation et/ou règlement d'accès/utilisation dans ses niveaux plus hauts, tandis que dans la subunité silcea c'est la montagne de Jbel Dahlia où la population se trouve de *Pinus pinaster hamiltoni ibérienne* celui qui requiert davantage de règlement. L'unité de vallées présente dans sa plus grande extension une vocation avec peu de limitations en dépit des têtes des principaux cours d'eau exigent une certaine attention environnementale où on développe en outre des formations boisées bien conservées chêne -liège et pin.

Le tourisme de nature dans la zone a un cadre général qui définit une typologie de développement touristique, la Réserve de la Biosphère, reliée à un modèle d'écotourisme, tourisme rural, sans s'enfuir du soleil et plage, ce segment doit plus jouer un rôle secondaire dans l'offre, comme qualification d'une destination de nature comme un motif unique et principal de la visite. Le cadre géographique du plan contient des ressources suffisantes comme pour constituer dans une destination touristique de nature singulière et de qualité, mais actuellement ces ressources n'ont pas de produits ni d'offre associée, bien qu'il existe quelques initiatives dans ce sujet, surtout venues de l'étranger. La qualité et la variété de ses éléments naturels, des paysages et d'écosystèmes lui confère des caractéristiques de biodiversité et paysagistique très singulières et précieuses qui l'ont value pour être intégrées au réseau d'espaces naturels protégés du Maroc. Le fait de faire partie du territoire de la *Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM)* lui accorde un statut qui est potentiellement très intéressant pour le futur développement soutenable commun de ce territoire que le SIBE Jbel Moussa fait partie.

Du point de vue géophysique l'ensemble montagneux de Jbel Moussa, appartenant à la chaîne du Rif, présente des importantes caractéristiques de spectacularité tant pour ses manières comme pour ces douce montagneuse diminue pratiquement jusqu'à la mer, ce qui confère à cette zone une dualité mer montagne d'intérêt suprême. La diversité d'atmosphères permet le développement d'une série d'unités de végétation très variée et d'un haut intérêt, à partir des formations de bruyère des hautes zones, la forêt de quercitrins et de pins, la végétation du rivage des rivières et des dunes des plages, jusqu'aux formations végétales marines du Détroit.

Entre la richesse faunistique de la zone on souligne -par leur singularité et pour constituer des importants éléments des ressources touristiques de nature- la présence de cétacés dans les eaux du Déroit, la grande quantité et la diversité d'avifaune étant donné la situation privilégiée pour la migration de multitude des oiseaux entre l'Europe et l'Afrique, ainsi que les colonies de macaque qui habitent dans le Jbel Moussa. La diversité d'habitat offre le refuge et l'aliment à une faune qui dans cette zone est spécialement riche et singulière et qui est témoin d'un des phénomènes migrateurs des oiseaux les plus spectaculaires et importants au niveau mondial. L'avifaune est par conséquent une des valeurs importantes dans l'ensemble d'éléments qui conforment la biodiversité de l'emplacement, bien que la présence de mammifères marins stables et migraines, dans les eaux du Déroit soit une autre des richesses de la zone ; entre ceux-ci des cétacés, outre les trois espèces de dauphins, qui peuvent être observés orcas, cachalots ou le rorqual commun. En outre, le SIBE fait valoir à d'autres espèces d'amphibies, de reptiles et mammifères de haut intérêt, certains aussi singuliers et attrayants que le porc-épic ou les colonies de macaques.

Mais les grands actifs de ce territoire sont les paysages, d'une grande spectacularité et, comme le territoire lui-même, très divers : la formation montagnaise qui, selon le point de vu prend diverses manières, comme celle qui est obtenue depuis l'est en visionnant «à travers la Femme morte célèbre (ou dormie)» ou la manière curviligne tellement caractéristique si le point d'observation est en Europe ou dans plein en traversée du Déroit. La vision du Déroit et de l'Europe, des vallées existantes ou même des noyaux de population sont aussi des paysages importants de cet environnement.

Le territoire qui comprend le SIBE Jbel Moussa offre une grande diversité de ressources touristiques de nature conséquence de la richesse dans des éléments géologiques et géomorphologiques, sa grande biodiversité présente dans les différents écosystèmes et la variété de paysages. Entre les écosystèmes soulignes les zones de montagne, les forêts, les vallées, les zones côtières, la zone marine et les écosystèmes urbains. Le fait de la coexistence de la zone de montagne avec la zone côtière et marine donne une valeur et un caractère spécial et caractéristique à ce territoire. Une telle richesse et une variété d'atmosphères permettra la réalisation des routes et des itinéraires par mer et par terre, lesquels doivent être accompagnés par des infrastructures, équipements et éléments complémentaires qui permettent leur fonctionnement comme produits touristiques.

Le maintien et l'amélioration de la biodiversité de Jbel Moussa doit être objectif prioritaire, c'est pourquoi il est nécessaire de définir et d'adapter les zones qui peuvent faire valoir sans risque les possibles activités touristiques. Et il est nécessaire d'augmenter la connaissance que la population du SIBE a de la biodiversité de l'emplacement pour que puissent l'évaluer et le veiller dans sa mesure juste, et intégrer de manière active dans la création, la gestion et l'utilisation « du produit touristique Jbel Moussa ». Et pour cela, nous avons rédigé des manuels de bonnes pratiques en arabe maghrébin, français et espagnol pour la gestion durable des activités productives dans la région et la protection des paysages, compris les activités traditionnelles et les touristiques.

### **Quelques réflexions finales**

En ce qui concerne les caractéristiques particulières qui affectent la zone, il convient de souligner que:

- 1.) L'effet espace naturel est significatif comme facteur d'entraînement des flux touristiques qui reçoivent d'autres zones proches, spécialement les grandes villes proches. De même, en termes de désir (lieux qu'ils pensent visiter pendant leur séjour), la zone est une grand inconnue. Ces différences font penser en renforcer et mettre en valeur nos aspects identitaires, qui détermineront l'authenticité et la différenciation du destin et la nécessité d'une grande promotion.
2. Vu le profil du touriste actuel qu'il souhaite/il pense visiter la zone, le tourisme de nature est aperçu comme un segment avec potentiel de croissance, avec le tourisme ethnographique, l'écotourisme et le tourisme culturel familial.
3. La complémentarité avec la croissance du tourisme dans le littoral et dans l'intérieur est, par conséquent, une dimension à évaluer en détail, en bénéfice mutuel : le littoral a besoin du développement du tourisme

dans l'intérieur, et l'intérieur a besoin d'une plus grande contribution de la côte, qui ne peut pas rester en marge de ce processus de changement.

Par conséquent, nous estimons que les «targets» de ce projet doivent être:1.) Attirer dans une plus grande mesure à la zone le flux touristiques qui s'adressent aux grandes villes proches, en ayant en compte, en outre, que le flux principal, et on prévoit qu'il suivra en étant dans le futur à court et moyen terme le tourisme national ; 2.) Le tourisme familial, celui de groupes de jeunes et celui des couples, étant sa motivation principale le voyage à découvrir l'inconnu et la connaissance d'autres cultures ; 3.) Le tourisme sportif de nature.

Avec ces bases, on doit rappeler que:1.) Si nous voulons attirer un tourisme familial, nous devons compter des services et des activités pour les enfants ; 2.) Si nous voulons stimuler le tourisme culturel qui se déplace par une motivation d'apprentissage et d'inter culturalité, nous devons organiser l'offre de sorte que nous ne trompions pas cet espoir ; 3.) Si nous voulons augmenter le tourisme international, nous devons qualifier les produits et les personnes pour répondre au phénomène du bilinguisme et l'inter culturalité; 4.) Tout cela construit sur les aspects qui conforment l'identité différentiel du destin Jbel Moussa.

La création de produits touristiques est un des objectifs plus importants dans le processus de la consolidation du destin, il suppose la phase de façonnement de tout ce qui est prévu, à travers cela se construite les composants de l'offre avec lesquels on mettra directement en rapport les potentiels en visite en contribuant d'une manière définitive au succès ou l'échec de l'initiative. Dans ce cas s'incorporent à la proposition de nouveaux produits qui profitent des ressources et des potentiels qui existent mais superflus et d'autre part essayer d'optimiser les rendements de produits déjà existants. Il faut les considérer tous dans son ensemble, puisque chacun a un potentiel différent, et une fonction spécifique selon les différents segments qui sont attirés. Des fois ils jouent un rôle motivant de la vue et d'autres seront des qualification et complément de motivations plus puissantes.

L'espace touristique est ce territoire où on localise les éléments qui sont en rapport avec l'activité touristique : les paysages, les produits touristiques, les infrastructures accès et appui, les logements et l'espace des activités. En comprenant l'espace touristique comme le territoire où on localise les éléments qui interviennent dans l'activité touristique, il est primordial pour les plans d'action l'emphase dans la qualité et la structure adéquate que celui-ci doit acquérir. Pour le maintien, et y compris la redéfinition, de la position compétitive de la zone il est nécessaire d'établir les outils nécessaires qui garantissent la qualité de leur espace touristique, par ce qu'on doit identifier ces instruments et mesures qui influencent l'aménagement et l'optimisation de ce dernier. De même, les paysages remarquables sont d'importants vecteurs touristiques et de l'identité régionale. Par conséquent ils doivent être aujourd'hui de plus en plus valorisés et respectés à la fois par les professionnels, les administrations et le grand public, bien que les mesures prises pour préserver leurs caractéristiques et les valeurs qui y sont associées son souvent contraires aux objectifs concrets des grandes promoteurs touristiques du nord du Maroc, comme on peut le constater dans divers projets.

### **Orientations bibliographiques**

RODRIGUEZ, L. ; RIVERA, M. y IDELHADJ, A. (Coord.) (2014) : *Viajando por Jbel Moussa : Guía Didáctica y materiales de educación para el desarrollo en turismo responsable y comunitario en comunidades rurales del Norte de Marruecos*. Córdoba, Universidad de Córdoba.

RODRIGUEZ, L. ; RIVERA, M. y IDELHADJ, A. (Coord.) (2014) : *Stratégie de développement integral durable (2014-2020) du Site d'Intérêt Biologique et Ecologique de Jbel Moussa (Maroc)*. Cordoue, Université de Cordoue (Espagne).

RODRIGUEZ, L. ; RIVERA, M. y IDELHADJ, A. (Coord.) 2014) : *Plan de dymasitation socio-économique du Site d'Intérêt Biologique et Ecologique de Jbel Moussa (Maroc)*. Cordoue, Université de Cordoue (Espagne).

RODRIGUEZ, L. ; RIVERA, M. y IDELHADJ, A. (Coord.) (2014) : *Bonnes pratiques durables pour activités productives dans l'espace protégée de Jbel Moussa (Maroc)*. Cordoue, Université de Cordoue (Espagne).